

COMITE DE PILOTAGE
SECRETARIAT TECHNIQUE

**8^{ème} Réunion ordinaire du Comité de Pilotage, Salle de réunion du Secrétariat
Technique de l'ITIE-Togo le mardi 02 octobre 2012**

Compte rendu

L'an deux mil douze et le mardi deux octobre, le Comité de Pilotage s'est réuni dans la salle de réunion du Secrétariat Technique de l'ITIE-TOGO pour sa 8^{ème} réunion ordinaire. La réunion a été dirigée par le Ministre des Mines et de l'Energie, Monsieur Tairou BAGBIEGUE, Président du Comité de pilotage.

Etaient présents à cette réunion 18 membres du Comité de pilotage dont les noms figurent sur la liste de présence jointe en annexe ainsi que le Coordonnateur National assisté de ses collaborateurs.

La réunion a commencé à 15 heures 55 minutes par les mots de bienvenue du Vice-président du Comité de pilotage, Monsieur Badawasso GNARO, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances. Celui-ci a adressé, au nom des membres du Comité de pilotage, ses félicitations au nouveau Ministre des Mines et de l'Energie pour sa nomination à ce poste qui lui confère le titre de Président du Comité de pilotage. Il lui a donc souhaité une chaleureuse bienvenue au Comité avant de lui donner la parole pour présider la réunion. Il a donc exprimé au nouveau président du Comité de pilotage le soutien de toute l'équipe ITIE-Togo pour que *"l'engagement du gouvernement de faire de la transparence une culture de la gouvernance des finances de l'Etat devienne une pratique acceptée par toutes les institutions de l'Etat"*.

A son tour, le Ministre des Mines et de l'Energie, Monsieur Tairou BAGBIEGUE, Président du Comité de pilotage, a remercié l'intervenant pour ses félicitations et encouragements. Il a exprimé sa joie d'entrer dans la noble famille de l'ITIE, initiative d'une grande renommée qui a produit en si peu de temps des résultats bénéfiques aux citoyens des Etats membres. Monsieur BAGBIEGUE a félicité les membres du Comité de Pilotage *"pour les acquis du travail abattu"* et surtout le personnel du Secrétariat Technique et au Coordonnateur National *"pour l'efficacité dont ils font preuve dans le respect du format des règles de l'ITIE en vue d'améliorer l'image du Togo et de rendre crédibles les régies financières de l'Etat et les entreprises qui opèrent dans notre pays"*.

Après ces interventions, le Président du Comité de pilotage soumet à l'assemblée l'ordre du jour adopté comme suit :

1. Compte rendu de la 7^{ème} réunion du Comité de pilotage
2. Etat d'avancement du processus

3. Approbation des documents finaux du 1^{er} rapport ITIE
4. Approbation des factures relatives :
 - au rapport ITIE 2010
 - à la publication de l'AMI pour le rapport ITIE 2010
 - à la publication de l'AMI pour le rapport ITIE 2011
5. Projet de Termes de Référence (TdR) pour la validation du processus de l'ITIE au Togo
6. Etat d'avancement de la procédure de recrutement de l'Administrateur indépendant
7. Organisation de la 6^{ème} Conférence Mondiale de l'ITIE
8. Concours vidéo : Impact de la mise en œuvre de l'ITIE dans le pays
9. Divers.

1. Compte rendu de la 7^{ème} réunion du Comité de pilotage

Le compte rendu de la 7^{ème} réunion du Comité de pilotage tenue le 25 juin 2012, présenté par le Coordonnateur National, a été approuvé après amendements.

2. Etat d'avancement du processus

Le Coordonnateur National a fait un bref aperçu historique du processus depuis l'expression de l'intention du gouvernement à y adhérer jusqu'à l'étape actuel où le Togo s'apprête à signer le contrat avec le conciliateur recruté pour l'élaboration du deuxième rapport ITIE.

Ainsi, après la déclaration publique, l'engagement à travailler avec les industries extractives et la société civile, la création des organes de mise en œuvre de l'ITIE au Togo, la nomination du Coordonnateur national et l'adoption du plan d'action, le Togo a accédé au statut de pays candidat le 19 octobre 2010. La mise en œuvre du processus est dès lors entrée dans sa phase effective et le Togo disposait de 18 mois pour produire son 1^{er} rapport ITIE. Ce rapport qui porte sur les données de 2010 a été publié en mars 2012. Traduit en éwé, kabyè et anglais, le rapport ITIE-Togo 2010 a été disséminé sur toute l'étendue du territoire national sous forme de brochures, de bandes dessinées, de théâtre et d'affiches. La procédure d'élaboration du second rapport portant sur les données de l'année 2011 est déjà entamée.

Conformément au plan d'actions de l'ITIE-Togo, des ateliers de formation, de sensibilisation et de concertation ont été organisés pour informer et renforcer les capacités des différentes parties prenantes. Le Comité de pilotage a organisé, à travers le Secrétariat Technique, des visites de sites miniers et un voyage d'études et d'imprégnation à Accra au Ghana du 26 au 29 septembre 2012.

La validation du processus est attendue en avril 2013. Le processus de validation doit en effet commencer en octobre 2012 afin de respecter les obligations des exigences de l'ITIE qui a fixé la date butoir au 18 avril 2013.

La mise en œuvre du processus rencontre des obstacles tels que les problèmes de salaire du personnel du Secrétariat Technique, les obstacles dans l'exécution du budget et dans l'exécution d'un marché déjà approuvé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics, les conflits d'intérêts des personnes ou institutions chargées de la conduite de la mise en œuvre du processus...



A ce niveau, le président du collège de la société civile estime que l'état d'avancement doit être élaboré sur les critères des exigences de l'ITIE pour qu'on voie à quel niveau se situe le Togo dans le processus. Il a exhorté toutes les parties prenantes à une participation active et massive avec plus de dynamisme.

Le Président du Comité de pilotage a, quant à lui, souhaité qu'on fasse un canevas des 21 exigences et à chaque étape voir ce qui est fait.

Selon le Coordonnateur national, ces préoccupations sont prises en compte par l'exercice de pré-évaluation prévu par le Secrétariat Technique.

Le Vice-président a voulu en savoir plus sur les mesures en cours pour corriger les anomalies constatées et sur les obstacles rencontrés.

Le Coordonnateur national a rappelé que les anomalies se situent essentiellement à deux niveaux : les déclarations entre la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) et la Direction Générale des Douanes (DGD), le bonus de signature payé par la Société SCANTOGO Mines sur le Fonds Spécial d'Electrification alors que ce dernier ne représente aucune régie financière de l'Etat. Il a ajouté que le Premier ministre, Président du Conseil national de supervision (CNS), a demandé au Ministre des Mines et de l'Energie également Directeur Général de l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité (ARSE) lors de la réunion d'approbation du rapport d'apporter les justificatifs nécessaires pour expliquer l'essentiel de l'écart dégagé par le conciliateur. A ce jour, des décharges ont été apportées, mais jugées irrecevables par le Secrétariat Technique qui attend plutôt des déclarations de recettes en bonne et due forme. Concernant l'anomalie liée aux déclarations à la douane, la SNPT a apporté les preuves de ses paiements, il reste que la DGD produise celles des recettes perçues et cela permettra de justifier également l'écart.

La certification des déclarations aussi faisait défaut, mais sept des 10 entreprises qui ne l'avaient pas fait ont fini par certifier leurs déclarations. Nous comptons sur la DGMM pour obtenir des trois entreprises restantes la certification des leurs. Quant aux régies financières de l'Etat, en dehors de la CNSS qui dispose de son Commissaire aux comptes, aucune certification n'est obtenue. La Cour des comptes est toujours attendue à ce propos.

A cette réponse, le Vice-président a souhaité que le Ministre de l'Economie et des Finances soit saisi pour aider à corriger les anomalies liées aux régies financières de l'Etat avant l'élaboration du deuxième rapport.

3. Approbation des documents finaux du 1^{er} rapport ITIE

Le Coordonnateur National a présenté les documents finaux du rapport ITIE-Togo 2010 ci-dessous approuvés par les membres du Comité de pilotage :

- La version finale du rapport ITIE-Togo 2010 ;
- La version simplifiée du rapport ITIE-Togo 2010 ;
- La version anglaise rapport ITIE-Togo 2010 ;
- La copie dure et la version électronique de ces documents.



4. Approbation des factures

Les factures relatives au rapport ITIE 2010, à la publication de l'AMI pour le rapport ITIE 2010 et à la publication de l'AMI pour le rapport ITIE 2011 ont été approuvées sous réserve que les références des factures soient mentionnées dans les résolutions.

5. Projet de Termes de Référence (TdR) pour la validation du processus ITIE

Le Coordonnateur National a soumis un projet de Termes de Références de la validation du processus de l'ITIE au Togo et souhaité que des séances de travail soient organisées entre le Secrétariat Technique et les Groupes de travail du Comité de pilotage afin d'améliorer leur élaboration avant adoption en plénière.

6. Etat d'avancement de la procédure de recrutement de l'Administrateur indépendant

La Coordonnateur National a informé l'assistance qu'après l'évaluation des propositions techniques et financières le cabinet britannique Moore Stephens est sur le point d'être retenu pour élaborer le 2^{ème} rapport ITIE-Togo portant sur les données de l'année 2011. Les dossiers sont au niveau de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics et seront envoyés à la Banque Mondiale pour avis de non-objection après approbation du Comité de pilotage.

7. Organisation de la 6^{ème} Conférence Mondiale de l'ITIE

Le Coordonnateur National a informé le Comité de la tenue prochaine de la 6^{ème} Conférence Mondiale de l'ITIE à Sydney en Australie les 23 et 24 mai 2013. Une réunion préparatoire réunira les Coordonnateurs Nationaux à Lusaka en Zambie pour définir l'ordre du jour de la Conférence. Il a rappelé que la Conférence Mondiale de l'ITIE est l'occasion de réunir l'Assemblée Générale pour permettre aux pays membres de partager leurs expériences et de réfléchir sur les stratégies et politiques à adopter pour l'avancement de l'ITIE. La 5^{ème} Conférence Mondiale a eu lieu à Paris en France et à cette conférence le Togo a été très apprécié. Il a donc souhaité que le Comité suggère des initiatives pour permettre au Togo de faire mieux qu'à Paris.

8. Concours vidéo : Impact de la mise en œuvre de l'ITIE dans le pays

Le concours vidéo a pour objectif de montrer comment les habitants et les organisations des pays riches en ressources minérales utilisent ou peuvent utiliser les informations relatives aux paiements effectués par les sociétés extractives, leur permettant de s'assurer la bonne gouvernance de ce secteur afin d'améliorer leur vie et celles de leurs communautés. La vidéo devrait servir d'outil afin de susciter intérêt et engouement envers l'ITIE.

Sur ce point les membres du Comité de pilotage ont souhaité que le Secrétariat technique fasse des propositions au Comité de pilotage.

9. Divers

Dans les divers, Monsieur PANKAJ, Représentant de WACEM, a souhaité que les ressources minérales profitent à tous pour que le processus ITIE au Togo soit apprécié positivement non seulement sur le plan national mais aussi sur le plan international.

Le Président du Comité de pilotage a exhorté tous les membres à aider le gouvernement pour l'aboutissement de ce processus. Pour Monsieur BAGBIEGUE, il faut que tous s'y engagent dans ce processus qui est un processus continu et qui ne s'arrêtera pas. Car "quand tout est transparent, c'est bien pour tout le monde" a-t-il conclu.

Concernant les écarts constatés dans le 1^{er} rapport, les membres ont souhaité que les responsabilités soient situées. Ils ont aussi remarqué l'absence répétée de la Direction Générale des Douanes et de la Direction Générale des Impôts aux réunions et demandé que le Secrétariat technique les interpelle à ce propos. Le président du collège de la société civile a souhaité inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion le compte rendu des séminaires régional ITIE auxquels des délégations ont pris part à Abidjan et à Accra.

Le Président du Comité de pilotage a demandé à tout le monde de se présenter avant de clôturer la réunion à 18 heures 15 minutes.

A l'issue de la réunion, le Président du Comité de pilotage et le Coordonnateur national ont accordé des interviews aux médias présents. Un cocktail a été offert par le Secrétariat technique qui accueillait ainsi pour la première fois dans ses locaux la réunion des membres du Comité de pilotage et le Ministre des Mines et de l'Energie, Président du Comité de pilotage de l'ITIE-Togo.

Adopté à Lomé, le 29 novembre 2012

Le Coordonnateur National

Le Président



Didier Kokou AGBEMADON



Hadj Taïrou BAGBIEGUE
Ministre des Mines et de l'Energie

